



Déclaration liminaire F3SCT du 15 février 2024

Monsieur le Recteur,

Le département vit une crise profonde dont nous ne sommes pas sortis. Nos collègues sont très affectés par l'insécurité que dénonce le mouvement social actuel. Nous avons dénombré 6 appels au secours de collègues. Encore aujourd'hui, les collèges de Mgombani et Koungou sont en droit de retrait, certains collègues du LPO Kawéni également.

Le CLG de Mgombani est actuellement en droit de retrait pour plus d'une vingtaine de personnels. : " Depuis quelques temps, une boule au ventre s'est installée en chacun de nous. Nous avons peur sur le chemin du travail, nous ne nous sentons pas en sécurité, et ça ne se limite pas à une sensation, c'est factuel, nous ne sommes pas en sécurité. Combien de nos collègues ont été agressés ? Combien de nos élèves courent pour rejoindre le collège sans heurts ?

Combien de parents ont peur pour leurs enfants dès qu'ils sont hors de la maison. Notre vie est rythmée par les "boums" des FDO qui dispersent seulement pour un temps les problèmes".

CLG Kwalé (grève le 18 janvier) : "Mercredi 14 décembre 2023, dès 5h du matin, des jeunes, des "bandits", des "voyous" ont commencé à commettre des exactions sur la route et au niveau du pont de Tsoundzou. A la suite de ces incidents, les FDO sont intervenues et ont repoussé les belligérants vers le collège de Kwalé"

CLG Koungou en droit de retrait : " Les membres du personnel du collège, nombreux à exercer notre DR depuis le violent assaut du collège par une cinquantaine de délinquants le mercredi 24 janvier 2024, ..."Des professeurs d'EPS ont eu le couteau sous le ventre lors d'une tentative d'agression de

jeunes sur les élèves de leurs classes

CLG Zakia Madi de Dembéni : " Cette violence a franchi les portes de notre collège : la loge et le portail de l'établissement ont été vandalisés et des gaz lacrymogènes ont inondé la cour de récréation ainsi que nos salles de classe. « A noter que ce collège est le plus surpeuplé de l'île avec près de 2000 élèves.

CLG Passamainty : "Nous, personnels du collège de Passamainty, décidons qu'à partir d'aujourd'hui, lundi 29 janvier 9h30, nous ne prendrons plus les élèves en cours en l'absence de réponses satisfaisantes. Non, Monsieur le Préfet, nous ne pensons pas avoir la "liberté d'aller et venir".

CLG de Tsingoni : " Nous, personnels du collège de Tsingoni, signalons que depuis lundi dernier 22 janvier 2024, sommes privés d'accueillir nos élèves et d'exercer nos métiers. Non, nous n'avons pas la liberté d'aller et venir dans un contexte d'insécurité qui perdure et ne fait que s'amplifier".

LPO de Kawéni : Au vu des violences récurrentes dans la zone, nous demandons la fermeture de l'établissement au plus tard à 15h, tous les jours. C'est d'ailleurs le cas au lycée des lumières qui ouvre à 7h50 et ferme à 15h depuis le 5 février.

LPO de Petite-Terre : certain. nes collègues vivant en Grande-Terre reçoivent des messages du proviseur (mail ou sms) les incitant à prendre l'une des rares barges à 6h30 (comme hier car il y avait le congrès des forces vives à Pamandzi), alors que les barges ne sont autorisés que pour les voyageur. es et le personnel médical, avec justificatif... C'est faire fi des barrages que les collègues doivent surmonter pour arriver à la barge. La FSU Mayotte n'acceptera pas ce genre de pression sur les collègues. Vous avez dit vous-même dans votre courrier du 7 février et qui est sur le site du rectorat : « Quoi qu'il en soit, il convient à ce que chacun ne se mette pas en danger, la sécurité de tous est notre priorité absolue. Aucun risque ne doit être pris pour rejoindre votre lieu de travail en cas de barrages ». Il serait bien utile de le rappeler aux chef. fes d'établissement. La FSU Mayotte n'acceptera pas que la hiérarchie mette la pression sur les collègues notamment stagiaires ou contractuel. les, pour qu'ils et elles prennent tous les risques pour venir sur leur lieu de travail.

Dans ce contexte où la violence est omniprésente sur l'île, aucun lieu n'étant à l'abri, nos collègues ont peur, peur quand ils partent travailler, peur dans leur établissement, peur dans leur vie quotidienne. Ils ne sont pas entrés dans l'éducation nationale pour faire la guerre.

Nous ajoutons que la crise de l'eau se poursuit. Il serait important de savoir dans cette instance quelle vision vous avez des impacts et des solutions

proposées pour y faire face dans le service public d'éducation. Ces crises additionnées finissent par rendre le quotidien anxiogène et difficilement supportable. Que ferez-vous pour la rentrée 2024 afin d'améliorer la vie quotidienne de nos collègues ? La crise de l'eau se reproduira l'année prochaine, vous le savez

Droits de retrait :

Les collègues du collège de Koungou demandent :

- Un projet d'automatisation de la porte d'entrée de l'établissement.
- Une présence permanente des forces de l'ordre devant et aux alentours du collège.
- La présence de parents-relais lors de nos déplacements (stade de football de TREVANI, PMTG à la plage de l'hôtel de TREVANI et randonnées).
- La présence en plus grands nombres de surveillants (notamment au niveau du plateau sportif).

Si les vitres du hall ont été remplacées, mais pas dès le 26 janvier, comme écrit dans le message précédent de la direction, l'automatisation de la porte du hall, tout comme la protection du parvis du collège et de la zone arrière correspondant au plateau sportif sont des renforts annoncés, mais pas encore fonctionnels.

Les personnels de ce collège n'ont pas non plus eu de confirmation quant à une présence dissuasive des gendarmes autour de l'établissement. Un renfort en assistant d'éducation pour permettre une plus forte présence sur des zones à risque, comme le plateau sportif, est également attendu.

A cela s'ajoute un organigramme des clés défectueux, des défauts de fonctionnement des alertes PPMS (qui n'a pas fonctionné lors de l'attaque du 24 janvier), le manque de communication lors des tentatives d'intrusion et des confinements, mettant en danger les collègues arrivant au collège alors que les émeutiers le cernaient, autant de dysfonctionnements qui ne peuvent que nous faire ressentir un profond sentiment d'insécurité et de danger imminent.

La première demande ne serait satisfaite que début mars. Monsieur le Recteur, nous ne doutons pas de votre volonté de mettre en œuvre ces travaux mais la réalité de la situation actuelle les freine probablement. Pourtant cela n'empêche pas le chef d'établissement de contester la légitimité du droit de retrait qu'exercent nos collègues, celui-ci allant jusqu'à dire qu'il ne serait justifié que s'il y avait un mort ! Ces propos et ces pressions à l'égard de collègues déjà fortement affectés par l'attaque du 24 janvier et le contexte général, sont intolérables et doivent cesser. Tout comme ses menaces de retrait de salaire.

Au collège Mgombani, le portail doit être réparé et au LPO Kawéni les horaires d'ouverture adaptés.

Pressions sur les personnels

Dans ce contexte dégradé, nous avons la nette impression que l'administration se berce d'illusions en laissant à croire que les établissements fonctionnent normalement. Or sur grande terre, la majorité des établissements du second degré fonctionnent avec 10 % des élèves. Bien souvent nos collègues s'efforcent d'organiser le travail à distance pour maintenir le contact avec leurs élèves. Mais nous constatons que certains font comme si tout allait bien et tout fonctionnait normalement. Ainsi une formation pour le grand oral organisé par l'E AFC Mayotte est placée hors temps de service à 17h en distanciel lundi 19. Ce n'est pas la première fois que l'E AFC place des formations hors temps scolaire ou durant les vacances, c'est presque devenu systématique aujourd'hui. Vouloir appliquer à toute force des réformes hors sol totalement décalées de la réalité et de plus, que nous contestons par ailleurs dans le contexte de Mayotte semble complètement déplacé !

Pressions sur les collègues,

Monsieur le Recteur, nous savons également que des collègues, enseignants ou agents administratifs reçoivent tous azimuts des ordres de mission pour travailler dans des établissements du second degré qui ne sont pas les leurs. Or vous avez précisé, sauf erreur de ma part, que ces collègues doivent être volontaires. Pourriez-vous confirmer cela ?

Je suis actuellement en contact avec la conseillère sociale de Mme la Ministre que j'ai alerté, par l'intermédiaire de la secrétaire générale du SNES-FSU sur la situation de détresse que connaissent nos collègues. Il me semble indispensable de mettre un terme à ces pressions sur des collègues qui, bien souvent tombent sur des collègues très investis au service de leurs élèves.

Dans notre ministère, l'impact de cette crise est sous-estimé. Et il est scandaleux que nous ayons été attaqués par ailleurs par la députée de Mayotte qui met en cause notamment les primes et qui nous traite de « chasseur de prime » sans aucune réaction de votre part. Où se trouve votre loyauté ? Toutes celles et ceux qui travaillent depuis longtemps à Mayotte et n'en perçoivent plus, apprécieront ! Le service public d'éducation a besoin d'être soutenu à Mayotte. Nous savons qu'il souffre d'un problème d'attractivité qui passerait justement par des mesures financières comme celle de la hausse du taux de majoration de salaire laquelle est universelle. Il serait souhaitable de dire à Mme la Députée qu'elle devrait prendre connaissance de la réalité du déficit majeur d'attractivité dans le service public d'éducation à Mayotte et plus largement dans toute la France, ce qui explique aussi ses difficultés, plutôt que de fonctionner sur des préjugés à coup de petites phrases sur X ou tout autre réseau social.

Enfin, nous vous rappelons que la majorité des collègues font des heures supplémentaires en excès à cause de la pénurie de professeurs provoquant des conditions de travail extrêmement tendues. Un chantage affectif

systemique s'est installé dans les personnels. Ils se sentent contraint d'accepter des missions telles que professeur principal, coordination, référent, remplaçant sinon les élèves n'auront ni enseignements, ni orientation, ni programmes